

PROCES VERBAL DE CONSTAT

Notre Étude est implantée au cœur de Paris, depuis 1996.

4 Huissiers de justice
Béatrice DUQUERROY, Aymeric ANDRE, Caroline
FABRE, Luc ASSOULINE
Sont à votre disposition pour vos constats sur toute
l'île de France

Notre préoccupation principale : créer une relation sur mesure basée sur la confiance afin de vous accompagner dans la gestion de vos besoins.



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE VINGT QUATRE JANVIER

A LA REQUÊTE DE :

La BRED Banque Populaire, société anonyme coopérative de banque populaire, inscrite au RCS de Paris sous le n° 552 091 795, au capital social de 1.495.866.772,29 €, dont le siège social est situé 18 Quai de la Râpée − 75012 Paris, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de :

La SELARL TAVIEAUX MORO – DE LA SELLE, prise en la personne de Maître Nicolas Tavieaux Moro, Avocat inscrit au Barreau de PARIS, demeurant 6, Rue de Madrid – 75008 PARIS – Tél.: 01.47.20.17.48 – Fax.: 01.47.20.14.10 – Toque J.130, courriel: secretariat@tmdls.fr

LEQUEL ME FAIT EXPOSER:

Que dans le cadre d'une procédure de saisie immobilière avec commandement délivré le 17.12.2021, je suis requis ce jour afin de procéder à un état descriptif de l'appartement objet de la saisie, désigné comme suit :



DÉSIGNATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DONT DEPENDENT LES BIENS SAISIS :

Sur la Commune de PARIS (17^e arrondissement -75017), 56, rue Sauffroy.

Dans un ensemble immobilier, figurant au cadastre sous les références section DM n° 16, lieudit « 56 rue Sauffroy », pour une contenance de 00a et 80ca.

DESIGNATION DES BIENS SAISIS :

LE LOT NUMERO QOUZE (12):

Au quatrième étage, DEUX PIECES sur rue et cuisine.

Et les deux quatre-vingt-dix / mille quinzièmes (90/1015°) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Etant précisé qu'aux termes de l'acte d'acquisition des vendeurs il a été fait l'observation suivante ci-dessous littéralement retranscrite :

PRECISION FAITE que par suite de travaux d'aménagement intérieur effectués par le VENDEUR, depuis plus de 30 ans, la désignation actuelle dudit bien est la suivante :

PRECISION FAITE que par suite de travaux d'aménagement intérieur effectués par le VENDEUR, depuis plus de 30 ans, la désignation actuelle dudit bien est la suivante :

Au quatrième étage face, un appartement comprenent : deux pièces sur rue, coin cuisine, salle de bains avec Water-closets.

C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION:

Je, **Maître Aymeric ANDRE**, Huissier de Justice associé au sein de la SELARL CERTEA, Béatrice DUQUERROY, Aymeric ANDRE, Caroline FABRE, Luc ASSOULINE, titulaire d'un office d'Huissier de Justice, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y résidant, 103 rue de La Fayette – 75010 PARIS,

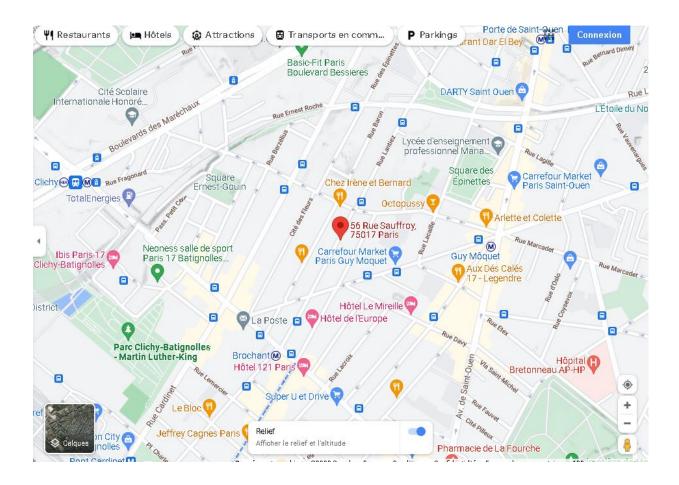
Me suis rendu ce jour au 56 Rue Sauffroy 75017 PARIS, où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes.

L'immeuble est situé dans un quartier en pleine rénovation entre les métros Guy Moquet et Porte de Clichy, près du nouveau parc Clichy Batignolles.

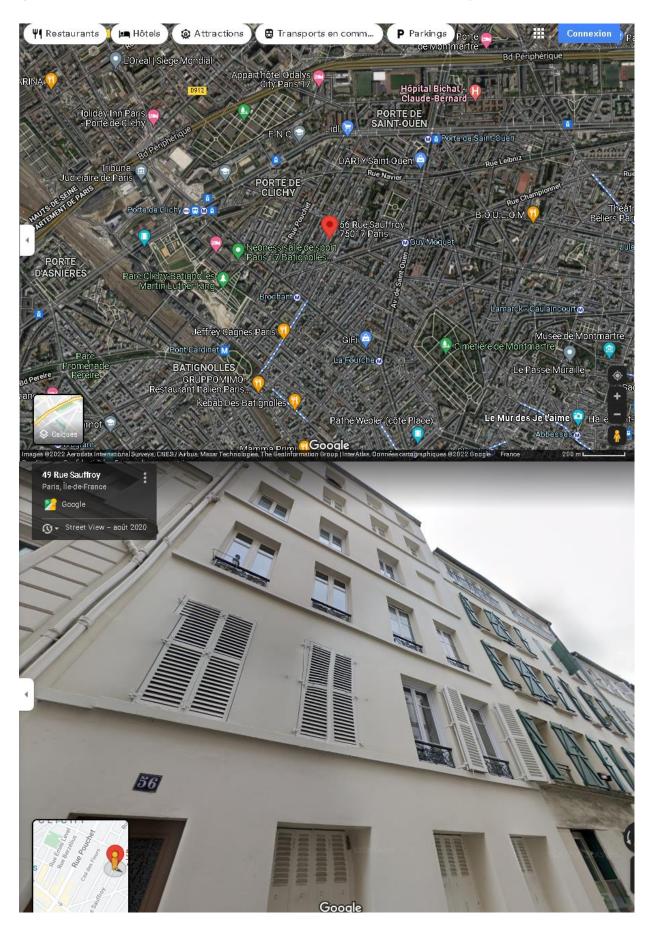


Il s'agit d'un immeuble en façade unie, récemment refaite recouverte d'un enduit blanc, propre, de facture classique.

Les parties communes sont en état d'usage, et l'accès à l'immeuble se fait depuis la rue par une porte avec badge magnétique puis une porte vitrée sécurisée avec interphones.











Me suis rendu ce jour au 56 Rue de Sauffroy 75017 PARIS, où étant et en présence de :

- M BERNABE représentant de la société FORM & DIAG, expert technicien pour les relevés techniques
- M Guillaume NOIRET Serrurier
- Mme MESSING Pauline témoin judiciaire
- M MATEO Denis témoin judiciaire

J'ai procédé aux constatations suivantes.

CONSTATATIONS

Là étant, je rencontre sur place la locataire occupante actuelle.

L'accès à l'appartement se fait par une porte simple en bois équipée d'une serrure trois points.



L'appartement est constitué de deux pièces : une pièce principale avec deux grandes fenêtres double vantail donnant sur rue et une plus petite fenêtre avec un coin cuisine.

Attenant à ce coin cuisine, à droite de l'entrée, est installée une pièce d'eau.

A gauche, donnant également par une fenêtre sur rue, est installée une chambre éclairée et ventilée par deux fenêtres.

Dans la salle de bains, je constate que sont installés un WC, un lavabo ainsi qu'une cabine de douche.

L'ensemble de l'appartement est propre et en bon état.

Les sols sont constitués d'un parquet stratifié et les peintures aux murs et plafonds sont en bon état.

Les lieux sont occupés par Madame HAMDI Sana, laquelle est dans les lieux depuis le 15 juin 2021.

Elle me montre un bail signé, lequel est un bail meublé d'une durée d'un an.

Le loyer perçu est de 900 € et 50 € de charges mensuelles.

L'immeuble est dépourvu de gardien et le syndic ayant changé récemment je ne peux recueillir cette information.





103, rue La Fayette 75010 Paris • Tél : 01 44 53 84 81 • Fax : 01 44 53 84 83





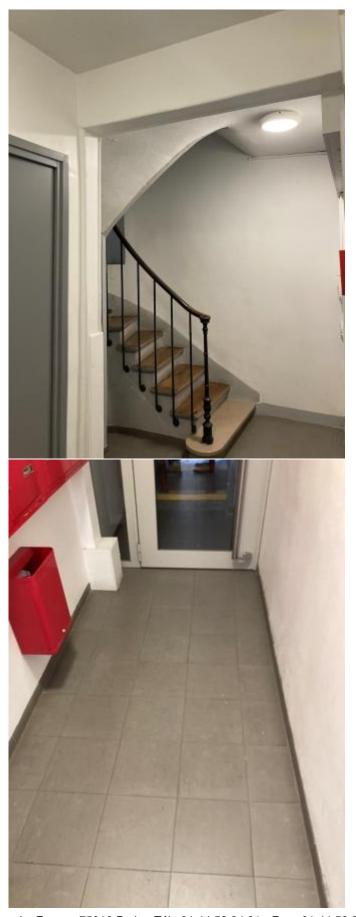
103, rue La Fayette 75010 Paris • Tél : 01 44 53 84 81 • Fax : 01 44 53 84 83





103, rue La Fayette 75010 Paris • Tél : 01 44 53 84 81 • Fax : 01 44 53 84 83





103, rue La Fayette 75010 Paris • Tél : 01 44 53 84 81 • Fax : 01 44 53 84 83













TELLES ONT ETE MES CONSTATATIONS

Les photographies ci-dessus intégrées à l'acte ont été effectuées par moi-même durant mes opérations.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.



Maître Aymeric ANDRE Huissier de Justice